

Commerce mondial des vins : la France serait-elle distancée ?

États-Unis, Chine, Inde, Corée du Sud... la demande mondiale de vins explose, même si elle s'est un peu affaïssée avec la crise économique et financière. Les producteurs français de vins subissent depuis plus de quinze ans une pression concurrentielle émanant des pays du "nouveau monde" comme l'Afrique du Sud, le Chili, l'Argentine, ou encore les Etats-Unis. Seront-ils à même de relever le défi, en répondant à la consommation croissante des pays émergents ? La question mérite d'être posée au regard de l'érosion des performances françaises, amorcée dès le début des années 90. En 2010, la France n'est plus que le troisième exportateur mondial de vins.

L'Union européenne à 27 est le principal producteur de vins dans le monde. En 2009, la production européenne avoisinait les 60 % de la production mondiale. La production européenne s'inscrit, par ailleurs, sur la même tendance à la baisse que l'offre mondiale. Dans cet ensemble, la France dispute à l'Italie la place de leader en production viticole, depuis les années 70. Avec 17,3 % de la production mondiale contre 17,1 %, la France fait jeu égal avec l'Italie. Avec 34 millions d'hec-

tolitres produits et 13 % de l'offre mondiale, l'Espagne se positionne au troisième rang (*graphique 1*). L'Allemagne et le Portugal sont très largement distancés par cet oligopole de trois pays.

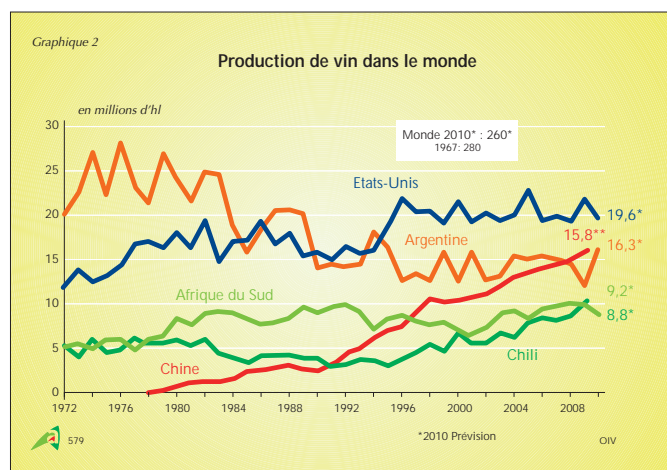
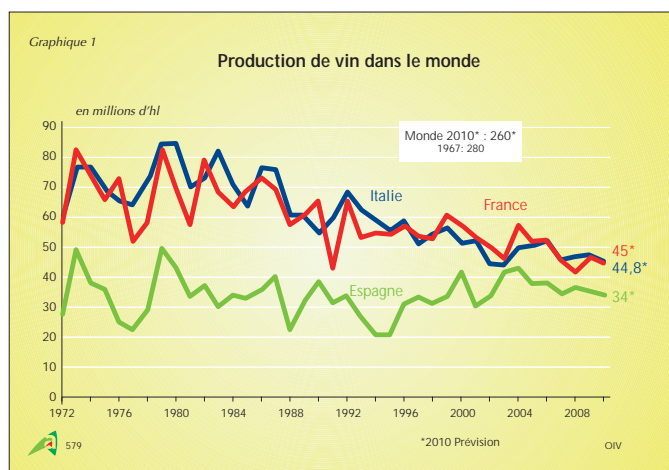
L'offre mondiale de vins s'est toutefois diversifiée depuis les années 80, avec l'émergence de producteurs américains, argentins, sud-africains, chiliens, australiens et plus récemment chinois. La progression de la production chinoise de vins a été fulgurante. La Chine talonne

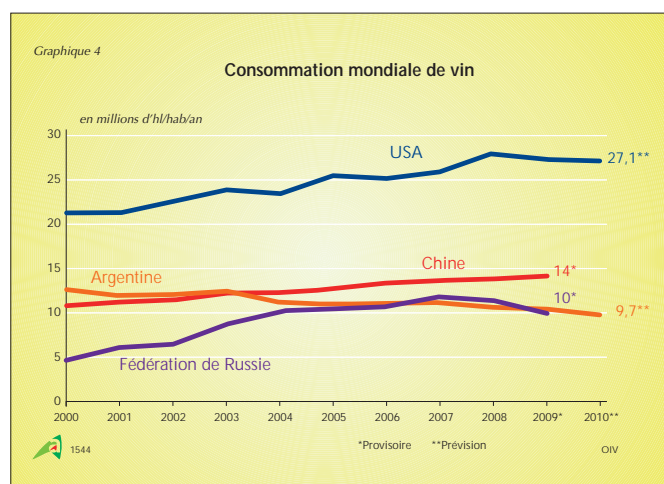
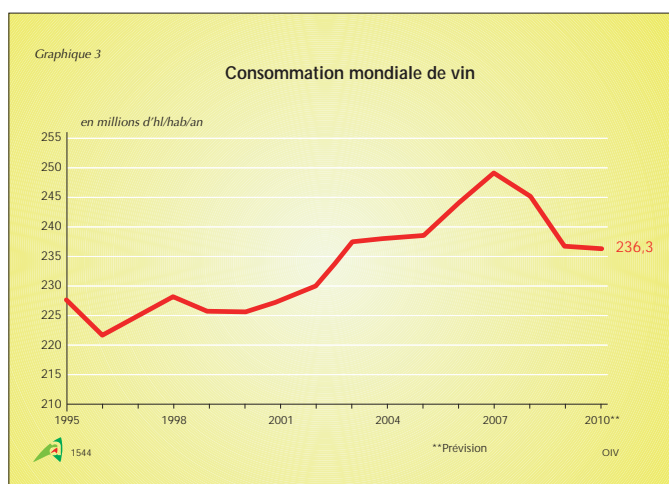
l'Argentine depuis 2008 (*graphique 2*). Les cinq principaux producteurs de vins de l'UE ont vu leur part dans la production mondiale chuter d'environ 10 points : de 65 % en 2002 à 53 % en 2010. L'année 2010 a accentué cette tendance, puisque la production européenne de vins – 153 millions d'hectolitres contre 162,9 en 2009 – a été l'une des plus faible depuis 1995.

Cette mutation de la production mondiale de vins s'est-elle répercutée sur la hiérarchie des exportateurs ? En d'autres termes, les exportations françaises de vins dans le monde ont-elles connu la même érosion que celle enregistrée tous produits confondus ? Pour répondre à ces questions, il est indispensable de comparer les dynamiques de demande et d'offres mondiales. Que ce soit en Chine ou aux États-Unis, la consommation de vins ne cesse de progresser depuis le début des années 2000 et bien davantage pour le cas américain.

Une demande mondiale en pleine progression

Si la tendance à consommer du vin est très nettement orientée à la baisse dans les pays industrialisés membres de l'UE à 27, ce n'est pas le cas dans le reste du





monde, ni aux États-Unis. Si le pic atteint d'une consommation mondiale de 245 millions d'hectolitres par an et par habitant en 2007 n'a pas été renouvelé, la demande mondiale reste bien orientée depuis la fin des années 90 : 236 millions d'hectolitres par habitant en 2010 (graphique 3). Le net ralentissement de la consommation mondiale de vins est imputable à la crise qui s'est traduite par une forte contraction du commerce mondial de marchandises.

La progression de la consommation de vins par les ménages américains s'est considérablement redressée depuis le milieu des années 90, après avoir chuté à partir de 1985. Sur une période de trente

ans, la tendance de la consommation est orientée à la hausse, les pics de consommation de vins ayant été enregistrés durant les années 2005 et 2008. Malgré la progression de la production américaine de vins, les quantités produites localement ne sont pas suffisantes pour répondre à la demande domestique. Les États-Unis figurent ainsi parmi les principaux importateurs de vins du monde.

La consommation de vins évolue, par ailleurs, très favorablement dans les pays émergents, ce qui ouvre de réelles perspectives de débouchés aux grands producteurs mondiaux. La consommation de vins en Chine a fortement augmenté entre 2000 et 2009. Les perspectives à l'horizon 2015 sont calées sur le maintien d'un tel rythme. La Chine peut, de ce fait, devenir le septième, voire le sixième pays, consommateur de vins dans le monde. Pour satisfaire cette demande, les Chinois ont massivement recours aux importations. Celles-ci ont effectivement été multipliées par plus de quatre entre 2004 et 2008 (graphique 4).

Le profil de la consommation de vins apparaît similaire en Inde, puisqu'elle a augmenté de près de 330 % entre 2004 et 2008 et devrait également doubler d'ici à 2013. Cette progression de la demande de vins dans ces deux grands pays émergents est à rattacher à leur taux de croissance depuis dix ans. Cette évolution favorable occasionne à la fois une élévation des niveaux de vie et une mutation du panier de biens alimentaires consommés par une classe moyenne en pleine apparition.

Exprimée en termes sociologiques, la consommation de vins en Inde correspond à l'affirmation d'un niveau social et d'un mode de vie. L'expansion de la demande chinoise pour les vins devrait s'accroître, en raison de l'introduction de cette boisson dans les repas servis dans les restaurants. L'Asie s'avère donc d'ores et déjà un marché à conquérir pour les producteurs de vins des économies industrialisées ou émergentes comme le Chili ou l'Afrique du Sud.

A contrario, la consommation de vins dans les principaux pays européens s'est ralentie, sous l'impulsion sans doute des campagnes de santé publique visant à limiter l'absorption d'alcools. Depuis la fin des années 80, la décélération de la consommation de vins est très nette en France, en Italie, au Portugal, en Espagne, en Autriche et en Suisse. Il faut y voir également un effet prix qui a pu inciter les consommateurs à n'acquiescer du vin que dans des circonstances bien particulières, que ce soit pour les week end, les célébrations diverses... Le marché européen est donc saturé. Les producteurs doivent orienter leur stratégie de conquête des marchés vers d'autres continents, qu'ils soient composés de pays émergents ou industrialisés.

Le déclassement relatif des vins français sur les marchés mondiaux

Depuis les années 80, l'Italie et la France se disputaient la première place dans la hiérarchie des exportateurs mondiaux de vins. En réalité, la France n'a été que très



La consommation de vin a augmenté en Chine entre 2004 et 2008.

rarement premier exportateur mondial, laissant cette position aux vins italiens. Depuis le début des années 2000, le déclassement des exportations françaises de vins est devenu effectif et s'est réalisé au profit des productions espagnoles. Juste derrière la France se positionnent les pays d'Amérique du Sud, notamment le Chili et l'Argentine. Sur un total de 93 millions d'hectolitres vendus dans le monde en 2010, la France représentait 14,5 % contre 22 % pour l'Italie et 18,2 % pour l'Espagne.

Si l'on s'appuie sur un indicateur de performances commerciales comme l'indicateur de position par marché, cette dégradation dans la hiérarchie des pays producteurs est certes corroborée, mais la France reste le pays qui pèse le plus dans les échanges mondiaux de vins par rapport à ses principaux concurrents. Les producteurs et exportateurs français de vins sont toutefois pleinement exposés à une pression concurrentielle des pays dits du « nouveau monde ». En revanche, la position par marché de l'Italie, placée très loin derrière la France en 1990, progresse, de même que celles de l'Australie et du Chili (tableau 1).

Si l'on exprime les flux commerciaux en valeur, la France a cédé du terrain sur les États-Unis, au profit de l'Italie. C'est également le cas au profit de l'Australie et du Chili, si l'on mesure les importations américaines en volume. Dès le début de la décennie 90 (pour les exportations en volume) et à partir de 2006 (exportations en valeur), l'Italie supplante la France sur le marché américain. L'Australie est devenue le deuxième fournisseur de vins des États-Unis en 2001, puis le premier en 2009 devant l'Italie et le Chili troisième fournisseur en 2008. Notre pays, de deuxième fournisseur du marché américain, est devenu seulement le quatrième exportateur mondial vers les États-Unis.

Positions par marché en vins des principaux pays exportateurs (en %)								
	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009
USA	-9,6	-8,2	-11,2	-13,6	-13,6	-12,5	-11,1	-10,7
France	46,9	37,0	35,1	30,8	32,6	31,5	30,8	27,8
Italie	15,5	18,0	16,5	17,2	17,4	16,9	17,1	19,0
Espagne	7,4	7,8	8,3	9,0	8,4	8,2	8,7	8,1
Australie	0,3	1,2	5,5	8,2	6,9	6,8	5,1	5,3
Argentine	0,3	0,4	0,9	1,4	1,6	1,8	2,1	2,5
Chili	0,6	1,5	3,9	4,1	4,0	4,3	4,4	5,2

Source : CEPII, base de données CHELEM

Position par marché POS = $[Xik - Mik] / [Xi + Mi] * 100$, avec X exportations, M importations, i le produit (ici les vins), et k le pays. La position par marché exprime en fait le poids du pays dans les échanges mondiaux d'un produit.

L'érosion de la position française sur le marché américain concerne globalement tous les types de vins, les vins tranquilles en vrac et en bouteilles, ainsi que les vins effervescents. Exprimée en hectolitres, la part de marché de la France sur le marché américain est passée de 26 % en 1994 à tout juste 10 % en 2009. Ce repli d'exportations vers les États-Unis entre 2006 et 2009 s'élève à - 26,6 %. Rattrapés puis dépassés par l'Australie, les vins produits en Europe ont donc été progressivement évincés du marché américain.

Les exportations françaises ont toutefois conservé largement le premier rang devant l'Italie à destination du Royaume-Uni, du Japon et de la Corée du Sud. La compétition est particulièrement serrée entre la France et l'Italie vers la Suisse depuis 2005. Les importations de vins vers la Chine étaient pratiquement inexistantes en 1990, les exportations françaises y ont fortement progressé depuis 2006 : + 947 % entre 2005 et 2009.

Les effets de la crise économique et financière mondiale de 2008 ont touché avec disparités le secteur de la viticulture (baisse de la consommation et des exportations mondiales). Des producteurs comme le Chili, l'Italie ou encore l'Australie ont manifestement mieux répondu aux turbulences des marchés, en maintenant voire en accroissant, leurs volumes à l'exportation. Ces pays sont parvenus à un tel résultat en tablant sur une baisse des prix.

Que ce soit sur une courte période ou sur plus long terme, les performances françaises enregistrent donc une érosion sur

les marchés mondiaux. S'il s'agit d'un déclin relatif, notre pays subit une concurrence de plus en plus vive émanant de nouveaux pays producteurs qui ont construit des avantages comparatifs les obligeant à rechercher des débouchés. Un renouvellement des avantages comparatifs et un redéploiement de la stratégie de conquête des marchés – émergents en particulier – doivent donc être entrepris au plus vite pour contenir la pression concurrentielle et préserver ainsi de précieuses parts de marché, sources de revenu.

Cette démarche implique la mise en œuvre de dispositifs de surveillance économique de la demande mondiale et des positions de nos principaux rivaux. Outre des facteurs qui peuvent influencer positivement ou négativement les flux commerciaux des vins français sans possibilité d'agir sur eux, comme la parité de l'euro vis-à-vis du dollar, il est nécessaire d'évaluer le potentiel de production qui reste subordonné aux décisions de Bruxelles (règlement communautaire en matière d'abandon définitif de la production par exemple). À l'instar d'autres productions, le secteur viticole français voit sa suprématie d'hier contestée.

Thierry POUCH

*Chambres d'agriculture France
Pôle économie et politiques agricoles*